**Conditions d’inscriptions :**

* L'Alliance Française Utrecht se réserve le droit de commencer un cours sur la base d'un nombre minimum d'étudiants inscrits.
* Les étudiants doivent se conformer au règlement intérieur de l'Alliance Française Utrecht. La direction se réserve le droit d'annuler l'admission d'un étudiant en cas d'indiscipline.
* En vous inscrivant et en payant le cours, vous vous engagez toujours sur la totalité du cours.
* Les frais de scolarité ne seront remboursés que si l'Alliance Française Utrecht est contrainte d'annuler un cours ou si un étudiant potentiel ne peut pas être placé parce que le cours est complet.
* Le matériel pédagogique et les éventuels frais d'examen ne sont pas inclus dans les frais de scolarité.
* Les cours ne sont généralement pas dispensés pendant les vacances scolaires.
* En cas de maladie d'un enseignant, un remplaçant sera en principe assuré. Si cela n'est pas possible, l'étudiant sera averti en amont. Le cours annulé sera rattrapé ultérieurement.
* La coordination des cours a le droit d'apporter des modifications à l'horaire des cours, aux enseignants ou aux lieux de cours si nécessaire.
* L'Alliance Française Utrecht n'est pas responsable des dommages ou de la perte d'effets personnels.